



Journal/édition

Affichage des publications 1 à 12 sur 106 au total

ÉDITION



JOURNAL

Livry info n°108 septembre 2023

📅 15/02/2024

📄 TÉLÉCHARGER (PDF - 53.59 Mo)

ÉDITION



JOURNAL

Livry info n°107 juin 2023

📅 15/02/2024

📄 TÉLÉCHARGER (PDF - 50.04 Mo)

ÉDITION



JOURNAL

Livry info n°109 novembre 2023

📅 15/02/2024

📄 TÉLÉCHARGER (PDF - 53.59 Mo)

ÉDITION



JOURNAL

Livry info n°106 octobre 2023

📅 15/02/2024

📄 TÉLÉCHARGER (PDF - 50.04 Mo)



JOURNAL
Livry info n°106 février 2023
 18/04/2023

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 22.78 Mo)

ÉDITION



JOURNAL
Livry info n°104 juin 2022
 24/07/2022

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 17.2 Mo)

ÉDITION



JOURNAL
Livry info n°102 Octobre 2021
 07/03/2022

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 14.47 Mo)



JOURNAL
Livry info n°105 octobre 2022
 02/12/2022

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 67.53 Mo)

ÉDITION



JOURNAL
Livry info n°103 février 2022
 07/03/2022

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 51.74 Mo)

ÉDITION



JOURNAL
Livry info n°101 juin 2021
 13/07/2021

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 7.13 Mo)

LIVRY INFO

Le mot du maire

Nous avons enfin les élections municipales de Livry-Fraville dans le calendrier communal à l'horizon 2021. Il s'agit d'élections municipales. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Pour le moment, ce sont des élections municipales, c'est-à-dire des élections au sein du conseil municipal. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.



JOURNAL

Livry Info n°100 de février 2021

06/03/2021

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 52.55 Mo)

LIVRY INFO

Le mot du maire

Nous avons enfin les élections municipales de Livry-Fraville dans le calendrier communal à l'horizon 2021. Il s'agit d'élections municipales. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Pour le moment, ce sont des élections municipales, c'est-à-dire des élections au sein du conseil municipal. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.



JOURNAL

Livry Info n°99 d'octobre 2020

07/01/2021

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 21.22 Mo)

LIVRY INFO

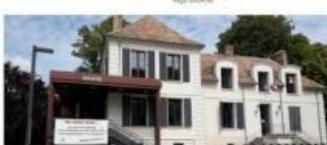
Le mot du maire

Nous avons enfin les élections municipales de Livry-Fraville dans le calendrier communal à l'horizon 2021. Il s'agit d'élections municipales. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Pour le moment, ce sont des élections municipales, c'est-à-dire des élections au sein du conseil municipal. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.



JOURNAL

Livry Info n° 98 de juin 2020

01/06/2020

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 17.14 Mo)

LIVRY INFO

Le mot du maire

Nous avons enfin les élections municipales de Livry-Fraville dans le calendrier communal à l'horizon 2021. Il s'agit d'élections municipales. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Pour le moment, ce sont des élections municipales, c'est-à-dire des élections au sein du conseil municipal. Elles ont lieu tous les cinq ans, à moins qu'il y ait eu une démission ou une démission collective.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.

Après, il est probable que nous nous retrouverons dans une situation semblable à celle de l'année dernière, c'est-à-dire avec un conseil municipal composé de membres de différents partis politiques.



JOURNAL

Livry Info n° 97 de février 2020

01/02/2020

↓ TÉLÉCHARGER (PDF - 12.1 Mo)